

ÉCHO LOGIS
ACADEMIE



CAP CHARPENTIER

BOIS

CAP CHARPENTIER BOIS (RNCP41012)

**Parcours 805h - Bloc 1, 2 & 3 "Préparer la fabrication et la mise en œuvre sur chantier",
"Fabriquer un ouvrage" & "Mettre en œuvre un ouvrage sur chantier"**

Echo d'Artistes Académie
07 68 28 71 09

175 av. de la Dourdenne 31620 - Fronton
echodartistes@gmail.com
echodartistesacademie.com

SARL ECHO D'ARTISTES au capital de 13590 € - RCS toulouse 821 107 455 -
365 ZA de La Dourdenne - 31620 FRONTON
Code NAF 3220 Z - Organisme de formation enregistré sous le N°
76.31.09363.31 auprès de la préfecture Midi-Pyrénées. Cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'Etat.

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

CAP Charpentier Bois | 805h

ÉCHO LOGIS
ACADEMIE



Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant acquérir un premier niveau professionnel en charpente bois et se préparer au CAP Charpentier bois BC1 "Préparer la fabrication et la mise en œuvre sur chantier", BC2 "Fabriquer un ouvrage" & BC3 "Mettre en œuvre un ouvrage sur chantier" :

- Adultes en reconversion professionnelle vers les métiers du bâtiment et de la construction bois.
- Salariés, intérimaires, ouvriers du bâtiment souhaitant développer ou formaliser des compétences en charpente.
- Jeunes ou adultes souhaitant exercer comme ouvrier.e professionnel.le en atelier et sur chantier (entreprises de charpente, construction bois, rénovation, patrimoine).
- Toute personne préparant le CAP Charpentier bois en candidat libre.

Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises lors de cette formation professionnelle, en accord avec l'Article L6311-1 et l'Article L6323-6 du Code du Travail.

Aucun pré-requis de diplôme ou de niveau de formation n'est exigé pour entrer en formation.

Un entretien individuel préalable à l'acceptation du dossier est réalisé avec le stagiaire pour déterminer les aptitudes et les objectifs visés. Le programme initial proposé pourra être adapté aux besoins de la personne, dans le respect de la durée globale de la formation.

L'entrée en formation est ouverte aux personnes âgées de plus de 18 ans.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif général

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :



- Préparer, fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de charpente bois en atelier et sur chantier (charpentes, structures bois, planchers, ouvrages simples d'aménagement).
- Travailler dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et des principes d'éco-construction (choix de matériaux, gestion des déchets, sobriété des procédés).

Il disposera des compétences nécessaires pour se présenter sereinement aux blocs professionnels du CAP Charpentier Bois RNCP41012.

Objectif pédagogiques opérationnels

Bloc 1 – Préparation de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément
- Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier
- Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation
- Traduire graphiquement une solution technique
- Établir et optimiser les quantitatifs
- Compléter des processus de réalisation

Bloc 2 – Fabrication d'un ouvrage

- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
- Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
- Organiser et sécuriser l'espace de travail
- Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants
- Installer son poste de travail, les outillages
- Réaliser les opérations de taille et d'usinage
- Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
- Préparer l'approvisionnement du chantier
- Effectuer des opérations d'entretien courant

Bloc 3 – Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter les ouvrages sur chantier
- Lever et stabiliser les structures bois
- Installer les revêtements, les isolants et les accessoires - Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant
- Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
- Communiquer avec les différents partenaires

Résultats attendus

À l'issue du parcours, le stagiaire disposera :

D'un niveau d'autonomie lui permettant de participer à l'ensemble des étapes d'un projet de charpente bois : préparation, fabrication en atelier, mise en œuvre sur chantier.

D'un ensemble de réalisations (éléments de charpente, structures montées sur plateau pédagogique, ouvrages bois d'aménagement) illustrant sa progression et pouvant servir de support pour l'examen ou un book professionnel.

D'une méthode de travail structurée intégrant : lecture de plans, planification des tâches, organisation du poste, sécurité, qualité et prise en compte des enjeux d'éco-construction.



MODALITÉS DE DÉROULEMENT

Formation en présentiel

Formation exclusivement en présentiel, en atelier et sur plateau technique, avec reproduction d'un chantier réel (construction d'un petit bureau de jardin ossature bois).

Alternance de démonstrations, d'exercices guidés, de séquences de travail en binôme ou en équipe, et de mises en situation professionnelles.

Durée de la formation

Durée totale : **805 heures**, dont :

665 heures en centre de formation (atelier, plateau technique, salle).

140 heures de stage en entreprise (réparties en 2 périodes de 2 semaines), pour découvrir le fonctionnement d'une entreprise de charpente bois et confronter les apprentissages à la réalité du terrain.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

MOBILISÉES

Pédagogie active centrée sur la pratique :

- tracés, épures, travaux de taille, réalisations d'assemblages, montages et levages sur structures pédagogiques.

Individualisation des apprentissages :

- objectifs, exercices et niveaux d'exigence adaptés au rythme et au projet de chaque stagiaire (reconversion, perfectionnement, préparation à l'examen).

Intégration de l'éco-construction :

- sensibilisation aux essences de bois, à leurs provenances, aux performances thermiques, à la durabilité,
- bonnes pratiques de gestion des déchets, optimisation des découpes et limitation des pertes.

Utilisation de supports professionnels : référentiel CAP Charpentier Bois, plans d'architecte, documents techniques, DTU, fiches produits, procédures de sécurité.

Accompagnement et retours individualisés : observations en situation, corrections des gestes, débriefings collectifs, conseils pour l'auto-entraînement entre les séances.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Avant l'entrée en formation** : entretien de positionnement et auto-positionnement à partir des compétences du bloc 1, 2 & 3, afin d'identifier le niveau de départ et les besoins d'accompagnement.
- **En cours de formation** : Évaluations régulières (QCM, questions orales, études de cas, travaux pratiques observés, mises en situation professionnelles) permettant de mesurer la progression sur les blocs 1, 2 et 3. Analyse de la mise en œuvre des savoir-faire en lien avec les compétences du référentiel (préparation, fabrication, mise en œuvre sur chantier). Examens blancs et mises en situation type EP2 / EP3, avec débriefings pour apprendre à s'auto-évaluer et à corriger ses erreurs.
- **En fin de formation** : Entretien de bilan individuel pour évaluer les apports de la formation, valider les compétences développées et définir les suites de parcours (présentation à l'examen, insertion, poursuite d'études).

Remise d'une attestation de formation détaillant les compétences travaillées et les blocs abordés.

ACCESSIBILITÉ

En cas de situation de handicap signalée lors de l'entretien préalable, une étude individualisée de la faisabilité du parcours est réalisée afin d'identifier les aménagements possibles (organisation du temps, adaptation du poste de travail, supports pédagogiques, modalités d'évaluation, accompagnement renforcé).

Lorsque les aménagements nécessaires ne peuvent pas être mis en place dans des conditions satisfaisantes de sécurité ou de qualité pédagogique, le stagiaire est orienté vers des

structures ou dispositifs plus adaptés, et les contacts de professionnels spécialisés lui sont transmis.

Référent handicap : Benjamin DE OLIVEIRA

Tél. : 07 82 76 75 74

Mail : echodartistes@gmail.com

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 - Diagnostic, lecture de plans et préparation

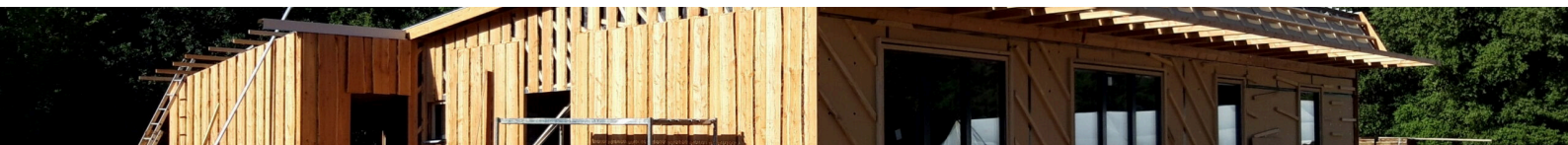
- Découverte du référentiel CAP et des métiers visés (charpentier bois, monteur en structures, poseur ossature bois).
- Lecture et interprétation de plans, coupes, vues et documents techniques d'ouvrages bois.
- Analyse des contraintes de réalisation et des situations de chantier.
- Propositions de solutions techniques, élaboration de croquis et schémas.
- Établissement et optimisation des quantitatifs (bois, dérivés, quincaillerie) dans une logique de sobriété des ressources.

Module 2 - Tracé, taille et usinage en atelier

- Recherche des caractéristiques géométriques et dimensionnelles des pièces.
- Réalisation d'épures, tracés sur bois.
- Organisation et sécurisation de l'espace de travail en atelier.
- Préparation et contrôle des matériaux, produits et composants.
- Mise en œuvre des opérations de taille, d'usinage et d'assemblage.
- Finitions des pièces, repérage et préparation pour l'expédition sur chantier.

Module 3 - Assemblage, montage à blanc et logistique

- Assemblages mécaniques, ajustements, montages à blanc d'éléments de charpente.



- Contrôle de la conformité dimensionnelle et des assemblages.

- Préparation de l'approvisionnement chantier : colisage, marquage, documentation.

- Entretien courant des équipements et outils, gestion de l'atelier.

Module 4 – Mise en œuvre sur

chantier

- Relevés sur site, contrôles des supports et des ouvrages existants.

- Organisation et sécurisation des interventions (zones de travail, accès, stockage).

- Implantation, levage et stabilisation des structures bois sur plateaux pédagogiques ou chantiers écoles.

- Pose des revêtements, isolants et accessoires (pare-pluie, isolants biosourcés, bardages bois...).

- Adaptation aux structures existantes, interventions de remplacement ou de rénovation.

- Contrôle de la conformité des ouvrages réalisés, communication avec les partenaires de chantier.

Module 5 – Approche professionnelle,

éco construction et insertion

- Connaissance des secteurs professionnels (construction bois, rénovation, patrimoine, aménagement).

- Sensibilisation à l'éco-construction : matériaux biosourcés, durabilité, impact environnemental des choix techniques.

- Construction d'un projet professionnel réaliste : embauche, alternance, poursuite d'études.

- Introduction aux codes ROME et aux fiches métiers du secteur (charpentier bois, monteur en structures bois, etc.).

- Préparation aux épreuves professionnelles (analyse de sujets, mises en situation, examens blancs) et bilan de formation.

STAGE EN MILIEU

PROFESSIONNEL

140 heures de stage en entreprise, réparties en 2 périodes de 2 semaines, dans des structures du secteur (entreprises de charpente, construction bois, rénovation, patrimoine).

Objectifs : découvrir l'organisation réelle d'un chantier, participer à des tâches professionnelles encadrées, mobiliser en situation les compétences travaillées en centre et affiner son projet professionnel.

TARIFS

- **Parcours 805 heures : 8 940 € TTC**
- **Dates : Entrées Tout au long de l'année**
- **Effectifs : de 2 à 6 stagiaires**
- **Horaires : 9h00-13h00/14h00-17h00**

A noter : Il existe diverses sources de financements (CPF, France Travail, OPCO,...) en fonction de votre situation ou de celle de votre entreprise. Pour étudier les possibilités de prise en charge, contactez-nous : echodartistes@gmail.com

LIEU DE FORMATION

175 avenue de la Dourdenne, 31620 Fronton

Formation dispensée par Echo d'Artistes SARL

N° SIRET : 82110745500015

N° de déclaration d'activité : 76310936331

PRÉSENTATION À L'EXAMEN

Le stagiaire se présente en candidat libre au CAP Charpentier bois (RNCP41012) auprès de l'académie dont il dépend.

La formation prépare spécifiquement aux épreuves professionnelles du diplôme en couvrant les trois blocs de compétences ; le stagiaire reste responsable de ses démarches d'inscription, avec l'appui des informations et conseils fournis pendant le parcours.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel officiel du CAP Charpentier Bois :

https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/cap_Charpentier_bois.html

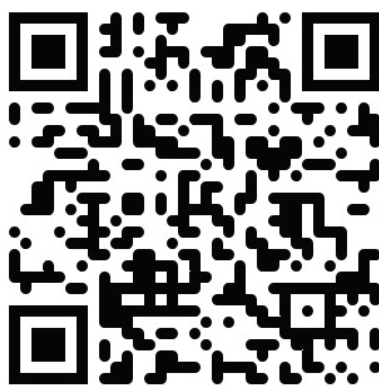
SUITE & PARCOURS

À l'issue de la formation et de l'obtention du CAP Charpentier Bois, le stagiaire pourra :

- Intégrer des entreprises artisanales, PME ou structures spécialisées en charpente / construction bois, rénovation et patrimoine.
- Exercer comme charpentier bois, monteur-euse en structures bois, aide-charpentier, poseur-euse en ossature bois.

Des poursuites de parcours sont possibles vers :

- Mentions complémentaires orientées structures bois.
- Bac Pro Technicien constructeur bois (TCB), Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti (IPB), option charpente.
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat (SCBH), après un Bac adapté.
- Formations complémentaires et spécialisations (éco-construction, taille de charpente, levage, patrimoine ...).
- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : <https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/F1503/charpentier-charpentiere>
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/cap-charpentier-bois>



Plus d'infos
sur notre site